

Kanaky : retour sur le XIV^e congrès du syndicat USTKE

vendredi 21 décembre 2012, par [USTKE](#) (Date de rédaction antérieure : 13 décembre 2012).

Retour sur le XIV^e congrès de l'Union Syndicale des Travailleurs Kanak et des Exploités qui s'est tenu du 3 au 5 décembre dernier à Nouméa, à la maison des syndicats à la Vallée-du-Tir dans le Pays Djubea Kapoume. C'est devant plus de 300 personnes que se sont déroulés les travaux d'un congrès exceptionnel qui a renoué avec la traditionnelle affluence que l'on connaît tous les 3 ans à l'occasion de cet évènement majeur de la vie notre organisation syndicale.

Avec un parterre d'invités internationaux placés en compagnie des responsables du collègue honoraire et du bureau confédéral de l'USTKE, dans la tribune installée pour l'occasion, le décor était planté pour ces trois jours qui furent intenses en réflexions, débats et décisions.

Après les gestes habituels de coutume et de remerciements, le premier jour du Congrès débuta avec la prestation de la troupe de danse traditionnelle « Black Pearl » qui par leur dynamisme et leur chorégraphie, ont enthousiasmé les congressistes et les invités internationaux.

Le temps fort de cette première journée fut marqué par le discours d'ouverture de la présidente, Marie Pierre Goyetche, qui dressa un bilan complet de la situation de notre organisation syndicale après la crise survenue au Congrès de Mou Pwarairiwa en 2010 avec le départ de notre organisation syndicale du président en exercice de l'époque.

Un bilan sans concession, dans lequel la présidente est revenue sur les conditions difficiles et le climat de suspicion qui a prévalu pendant et après le dernier Congrès qui l'avait amené aux plus hautes fonctions au sein de l'USTKE.

Un contexte particulier qui a alourdi sa tâche et celle du bureau confédéral mis à rude épreuve à la tête d'une organisation syndicale dont certains prophètes malintentionnés avaient prédit la disparition à court terme. Une situation rendue difficile également par les orientations du XIII^e Congrès de Mou qui invitaient les responsables de l'USTKE à adopter une stratégie distincte de celle qui avait prévalu lors des précédentes mandatures, avec notamment la fin de la politique de la chaise vide et un retour de notre organisation à l'intérieur des instances paritaires et notamment les sessions du Dialogue Social pour y faire valoir les aspirations des travailleurs, en particulier de notre organisation syndicale.

Une position pas toujours comprise au sortir du congrès de Mou et qui accentua un peu plus un sentiment de doute voire de reniement à l'égard de notre confédération accusée d'inertie que ne manqua pas de rappeler MP Goyetche dans son intervention qui, chiffré à l'appui, fit état de la baisse des effectifs parmi les onze fédérations que compte l'USTKE.

Et la présidente de poursuivre cet état de lieu en soulignant malgré tout la résistance et l'engagement des responsables qui contre vents et marées l'ont entourés dans le travail de redressement de notre syndicat et qui ont prouvés que notre organisation était solide pour ne pas dire unique en son genre.

Marie Pierre Goyetche compléta son intervention avec une note optimiste en rappelant que les efforts de la mandature qui s'achève n'ont pas été vains avec dans le privé une audience électorale qui se stabilise et un regain de confiance des salariés pour nos listes : *« Dans les entreprises de plus de 50 salariés disposant d'un CE, nous sommes implantés dans une entreprise sur deux, soit plus d'une cinquantaine d'entreprises. L'USTKE compte plus de 100 membres titulaires du CE. Dans les entreprises de moins de 50 salariés, l'USTKE a près de 200 élus. En nombre d'élus, l'USTKE est la deuxième force syndicale de Nouvelle Calédonie, juste derrière l'USOENC mais loin devant la plupart des organisations présentes dans le secteur privé ».*

La présidente rappela également à ceux qui en douteraient que l'USTKE restait un syndicat de lutte avec des statistiques officielles en date de 2011 qui lui attribuent *« 23% des conflits collectifs soit le double de l'USOENC ou de FO »* tout en précisant qu'avec 70 accords collectifs notre organisation syndicale est celle qui a conclu le plus d'accords.

La numéro un du syndicat conclut son intervention en revenant sur la stratégie de l'organisation depuis Mou Ponérihouen et notamment la participation de nos responsables aux sessions du dialogue social qui débouchèrent sur la création du Conseil du Dialogue Social : *« C'est dans cette instance que nous définissons le calendrier des négociations collectives interprofessionnelles et de branches, que nous définissons le contenu de certaines réformes renvoyées par le gouvernement à la discussion entre les partenaires sociaux ».*

Et de marteler que depuis la création du CDS, *« Une gouvernance sociale nouvelle se met en place. Les relations entre le gouvernement et les partenaires sociaux s'établissent désormais sur la base d'une feuille de route commune et d'un agenda social partagé. C'est là que le lien avec notre relais politique au gouvernement joue pleinement son rôle ; par une articulation intelligente de la démocratie politique et de la démocratie sociale ».*

Après le discours remarqué de la présidente l'après midi de cette première journée fut consacré aux rapports des différentes structures de l'organisation et notamment les secrétaires généraux des fédérations ainsi que les unions communales et provinciales.

Le congrès est l'occasion de faire le point à l'intérieur de l'organisation et recueillir les attentes voire les critiques des militants à qui la parole est donnée à cette occasion. Une pratique qui se veut être démocratique et dont la finalité est pour chaque adhérent, responsable ou militant lambda, de pouvoir porter un regard autocritique du fonctionnement de notre organisation syndicale et identifier les dysfonctionnements dans la perspective de les corriger.

Aussi les critiques à l'égard de la direction de l'organisation durant cette dernière mandature n'ont pas manqué particulièrement l'absence de ses responsables auprès des secteurs du Nord qui s'est traduite par la perte d'adhérents dans cette zone.

Toutefois certaines régions ont résisté, ce fut le cas notamment de la dynamique Union communale de Pwaraïriwa, en Province Nord, dont l'engagement a été salué par les congressistes et notamment sa gestion du long et dur conflit des ambulances de Ponérihouen auquel il faut ajouter sa mobilisation exemplaire à toutes les activités de solidarité de l'USTKE.

Autre intervention remarquable et non dépourvue de critiques à l'égard de l'exécutif de l'organisation fut celle du représentant des îles qui a défié quiconque de prouver que *« l'USTKE aux îles était morte »* en reprenant les termes entendus ici ou là.

Le camarade de l'Union provinciale n'a pas manqué à cette occasion de rappeler le contexte particulier des îles au lendemain des conflits Aircal et notamment des fusillades meurtrières qui s'en

sont suivies sur l'île de Nengone, tout en reprecisant que l'USTKE aux îles était bien présente, en prenant pour exemple le conflit du dispensaire de Xépénéhé à Lifou qui s'est soldé par la signature d'un protocole d'accord le 22 novembre dernier.

La deuxième journée fut ponctuée par les travaux en atelier durant lesquels les congressistes ont eu à débattre sur des thèmes qui allaient du dialogue social et la réforme des instances représentatives du personnel à la situation politique du pays, en passant par la vie chère, les accords économiques et sociaux, ou encore le projet éducatif. Des travaux qui se prolongèrent toute la journée avec au final la rédaction de proposition de motions soumises pour adoption le lendemain soit le dernier jour du congrès.

Le point culminant fut incontestablement la traditionnelle soirée internationale avec un temps donné aux différents invités :

- Pour la France : Le Bris Mariannick de la CGT (Confédération Générale du Travail), Alleton Bernard pour le NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste), Kherfi Yasmina et Haocas Rock représentants de l'USTKE en France.
- Pour la Guadeloupe : Guillaume Patrice de l'UGTG (Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe).
- Pour l'Australie : Maclellan Nic, journaliste indépendant.
- Pour le Pays Mahoi : Tefaarere Hiro, syndicaliste polynésien aujourd'hui reconvertit en politique.

Chacun dans ses interventions a renouvelé son soutien et celle de son organisation, à l'USTKE tout en faisant l'historique des liens qui les unissent à notre organisation syndicale. Les invités internationaux ont également pu faire part de leur propre expérience dans l'engagement syndical mais aussi politique avant d'apporter leurs encouragements aux responsables de notre organisation en les invitant à faire preuve de vigilance dans le contexte particulier de la sortie de l'Accord de Nouméa.

La troisième et dernière journée fut réservée à l'adoption des propositions de motions résultant des travaux en atelier de la veille et sur lesquelles nous reviendrons en détail dans un prochain article.

A noter toutefois l'adoption de modifications statutaires proposées par le collège honoraire et adoptés par les congressistes qui marquent une page définitivement tournée de cet épisode tumultueux qu'a connu l'USTKE depuis le dernier Congrès et notamment la crise interne qu'elle a traversée.

L'ovation du nouveau Bureau Confédéral validé lors du Bureau Elargi précédent avec le discours de clôture de la présidente de l'Ustke ont mis un terme final à trois jours intenses de réflexions et débats avec une participation exceptionnelle des adhérents de l'USTKE à ce XIV^e Congrès.

Le nouveau bureau confédéral (2012-2015).

GOYETCHE Marie-Pierre : présidente, chargée de l'administration de l'USTKE, des relations avec les institutions et les partis politiques. Elle est aussi en charge des relations extérieures et supervise en liaison avec la vice-présidence directement en charge des conflits ; FOREST André : 1^{er} vice-président, chargé de la formation, des secteurs publics de l'USTKE et de la province des Iles ; ATAPO Mélanie : 2^e vice-présidente, chargée de superviser les finances et l'administration de l'USTKE en liaison avec la présidente ; MAPERI Bernadette : 3^e vice-présidente, chargée des conflits en liaison avec la présidente et de la province sud ; APOCK Franck : 4^e vice-président,

chargé de la province nord.

(NDLR : Voir la rubrique organigramme pour les noms et les attributions des autres membres du bureau confédéral sur le site ustke.org/)

P.-S.

* Le 13 décembre 2012 :

http://ustke.org/actualite-syndicale/actualite/Retour-sur-le-XIVe-congres-de-IUSTKE-at_327.html